



**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET  
ETUDE DES CONNAISSANCES, ATTITUDES ET PRATIQUES  
DES ADOLESCENT.E.S ET DES JEUNES SCOLARISES EN MATIERE  
D' EDUCATION COMPLETE A LA SEXUALITE**

### 1. Contexte

A Madagascar, l'éducation sexuelle est enseignée dans les écoles sous des formes variées, la loi SR-PF N°2017-043 reste encore peu connue, les sujets liés à la sexualité sont encore considérés comme tabous. Autant d'éléments contextuels défavorables au respect de la Santé et des Droits Sexuels et Reproductifs (SDSR) des adolescent.e.s et jeunes. Ceci se traduit par exemple par un taux de fécondité élevé des adolescentes : 31% des 15-19 ans sont déjà mères ou enceintes, une entrée dans la vie sexuelle avant l'âge de 17 ans et une faible prévalence contraceptive moderne des adolescents.e.s en union à 34,1% (l' EDSMD 2021). Il serait ainsi important que les réponses mises en œuvre pour améliorer le respect des droits des adolescent.e.s et jeunes en matière de santé sexuelle et reproductive (SSR) soient en cohérence avec la réalité de ces statistiques sanitaires.

### 2. Objectifs

L'objectif général de la consultance est de réaliser selon une méthodologie quantitative une enquête endline sur les connaissances, attitudes et pratiques (CAP) sur la SSR des adolescent.e.s et jeunes scolarisé.e.s et/ou pris.e.s en charge par les écoles privées et OSC appuyées par le projet d' Amélioration de la Santé des Adolescent.e.s et Jeunes (ASA) de Médecins du Monde (MdM).

Les résultats issus de cette enquête permettront d' adapter les messages utilisés pour les activités de formation et sensibilisation des adolescent.e.s et jeunes sur l' éducation complète à la sexualité (ECS) et la SDRS.

L'enquête endline visera spécifiquement à :

- Produire des données sur les connaissances, attitudes et pratiques des adolescent.e.s et jeunes scolarisé.e.s/pris.e.s en charge dans les écoles privées/OSC en matière d'ECS et de SDRS (la notion de consentement et le droit de disposer de son corps, l'anatomie, la puberté et la menstruation, la contraception et la grossesse, les infections sexuellement transmissibles y compris le VIH, les violences basées sur le genre...)
- Explorer le vécu et les besoins de ces adolescent.e.s et jeunes en matière d' ECS ;
- Confronter l'écart entre le niveau actuel des connaissances, attitudes et pratiques de ces adolescent.e.s et jeunes sur l'ECS :
  - Par rapport aux lignes directrices de l' UNESCO en la matière ;
  - Par rapport au niveau de connaissances de cette population au cours de l'enquête baseline réalisée en avril 2024
- Proposer des recommandations et approches innovantes pour améliorer l'impact de projets futurs similaires.

### 3. Méthodologie

Le protocole d'enquête devra utiliser des techniques quantitatives. Les candidats présélectionnés devront développer une méthodologie détaillée dans leur proposition technique permettant une comparaison des résultats obtenus avec ceux de l'enquête baseline de 2024. Une note de cadrage préalable pour l'enquête est attendue. Elle présentera la méthodologie et le plan de travail proposé ainsi que les outils à utiliser (dont les questionnaire). Cette note sera soumise aux commentaires du comité de pilotage (COPIL) en amont de la phase de collecte de données.

### 4. Résultats attendus

Le rapport d'enquête devra comprendre entre 30 et 40 pages (sans compter les annexes). Une présentation PowerPoint des principaux résultats de l'enquête devra être disponible. A cela s'ajoute la restitution de ces résultats au cours d'un atelier en présence des parties prenantes concernées.

### 5. Organisation de l'enquête

#### 5.1. Critère concernant l'équipe constituée

L'enquête doit être conduite par des consultants indépendants ou rattachés à un cabinet d'étude. La possession d'un numéro d'identification fiscale/NIF-STAT est obligatoire.

#### 5.2. Calendrier

Le calendrier suivant est à titre indicatif, et peut être soumis à modifications :

- **Date limite pour manifester son intérêt : 08 décembre 2024 à 12h (GMT+3)**
- Date limite de réception d'une proposition complète (pour les candidat.e.s shortlisté.e.s par le COPIL) : 26/01/2025 à 12h (GMT+3)
- Date souhaitée pour le démarrage de l'enquête : début mars 2025
- Phase de collecte des données : mars-avril 2025
- Date souhaitée pour la remise du rapport provisoire de l'enquête : entre fin avril et 5 mai 2025
- Date souhaitée pour la remise du rapport définitif : 12 mai 2025

#### 5.3. Points d'étape

Le COPIL est chargé de valider les objectifs et la méthodologie de l'enquête. Des points d'étapes seront faits avant la mise en œuvre de l'enquête, à mi-parcours, à la fin de la collecte de données et à la remise du rapport final.

### 6. Critères et modalités de sélection

Six candidat.es au maximum seront pré-sélectionné.e.s et invité.e.s à soumettre une proposition complète en réponse aux termes de référence qui leur seront envoyés. La sélection finale se fera sur la base des conclusions de l'évaluation des propositions complètes, des critères de sélection et des disponibilités budgétaires.

#### Profil recherché

- Titulaire d'un diplôme universitaire en sciences sociales ;
- Autonomie et initiative ;
- Bon esprit analytique et de synthèse ;
- Excellentes capacités rédactionnelles en français et excellente maîtrise du malgache ;
- Ouverture d'esprit ;
- Maîtrise des outils informatiques Word, Excel, de l'internet et d'un logiciel d'analyse de données type EPI INFO – EPI DATA- ACCES- SPSS.
- Expérience avérée dans le domaine de la coopération, l'aide au développement et/ou humanitaire au sein d' associations, en ONG ou organisation de solidarité internationale ;
- Maîtrise de la méthodologie d'études quantitatives en sciences sociales et expériences confirmées dans la mise en œuvre d'étude quantitative ;
- Connaissance et compréhension des enjeux relatifs à la SDRS et à l' ECS selon les principes directeurs de l' UNESCO des Adolescent.e.s et Jeunes dans le contexte de Madagascar ;
- Respect des principes de droits humains, de diversité, d'égalité de genre et de tolérance ;

### 7. Budget

Un budget total de 3000 € (trois mille euros) soit 15.000.000 MGA (quinze millions d'ariary) TTC est mobilisé pour cette consultance. Ce budget ne pourra pas être dépassé et devra couvrir l'intégralité des frais engagés par le consultant pour mener à bien sa mission. Les modalités de paiement seront conformes aux modalités de paiement standard de Médecins du Monde.

### 8. Documents à soumettre

Les consultant.es et/ou les bureaux d'études qui souhaitent manifester leur intérêt doivent transmettre :

- Un CV à jour de 2 pages maximum précisant le cas échéant le cabinet d'évaluation à laquelle le/la consultant.e est rattaché.e ;
- Une lettre d'intérêt de 2 pages maximum indiquant : expériences préalables et références concernant l'exécution de travaux similaires, les dates de disponibilité pour mener la consultance, etc.

Ces manifestations d'intérêt doivent être envoyées à l'adresse suivante : [doi.applications@medecinsdumonde.net](mailto:doi.applications@medecinsdumonde.net) avec en objet la référence « Etude BASELINE SDRS/Madagascar » avant le **08/12/2024 à 12 h (heure de Madagascar UTC/GMT+3)**